

# MAT 1923 CALCUL INTÉGRAL

Département de mathématiques et de statistique,  
Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal,

Hiver, 2025

## PLAN DE COURS

### Objectifs du cours :

Ce cours a pour but d'introduire l'étudiant au calcul intégral et à certaines de ses applications. Après avoir complété ce cours, l'étudiant devrait maîtriser les concepts d'intégrale indéfinie et d'intégrale définie. Il devrait pouvoir appliquer le théorème fondamental du calcul intégral. Il devrait connaître différentes techniques d'intégration. Il devrait être à même d'appliquer le concept d'intégrale aux calculs d'aires et de volumes. Il devrait connaître les concepts de suites et séries numériques. Il devrait également pouvoir évaluer des limites de forme indéterminée à l'aide de la règle de l'Hospital.

### Contenu du cours :

#### VOLET 1 : Règle de L'Hospital :

Rappels sur les limites, les fonctions continues et les dérivées ; règle de l'Hospital.

(3 à 4 heures, [1] chapitre 1, section 1.4)

#### VOLET 2 : Primitives :

Intégrales indéfinies ; règles d'intégration ; intégration par changement de variable ; intégration des fonctions trigonométriques et exponentielles élémentaires.

(4 à 6 heures, [1] chapitre 2 sections 2.1, 2.2)

#### VOLET 3 : Intégrale définie :

Sommes et aires, sommes de Riemann et intégrale définie ; théorème fondamental du calcul intégral.

(6 à 7 heures, [1] chapitre 3, section 3.1, 3.2 et 3.3)

#### VOLET 4 : Techniques d'intégration :

Intégration par parties ; intégration des fonctions trigonométriques ; substitution trigonométrique.

(6 à 8 heures, [1] chapitre 4)

#### VOLET 5 : Calcul d'aires et de volumes de révolution :

Calcul d'aire d'un solide par découpage en tranches ; calcul du volume d'un solide de révolution ; calcul d'un volume par la méthode des tubes ; aire d'une surface de révolution.

(4 à 6 heures, [1] chapitre 3, section 3.4 et chapitre 5, section 5.1)

#### VOLET 6 : Intégrales impropres :

Intégrales impropres sur un intervalle non borné ou d'une fonction non bornée.

(3 à 5 heures, [1] chapitre 5, section 5.2)

#### VOLET 7 : Suites et séries numériques :

Suites de nombres réels ; séries de nombres réels ; critères de convergence.

(4 à 6 heures, [1] chapitre 6, sections 6.1 à 6.5)

## Évaluations :

- Examen intra : 40%.
- Examen final : 60%, qui est récapitulatif.

## Dates des examens :

Examen intra : jeudi 27 février 2025,

- Section A : 16h30-18h20, au 1120 Pav. Fac. Aménagement
- Section B : 16h30-18h20, au N-515 Pav. Roger-Gaudry
- Section G : 16h30-18h20, au B-0305 Pav. 3200 J.-Brillant

Examen final : jeudi 17 avril 2025,

- Section A : 8h30-11h20, au 1120 Pav. Fac. Aménagement
- Section B : 8h30-11h20, au Z-215 Pav. Claire-McNicoll
- Section G : 8h30-11h20, au B-3205 Pav. 3200 J.-Brillant et B-3225 Pav. 3200 J.-Brillant

## Manuel obligatoire :

- [1] Gilles Charron et Pierre Parent, *Calcul intégral*, 6<sup>e</sup> édition, Édition Chenelière Éducation, 2024.

## Autres références :

- [2] Luc Amyotte, *Calcul intégral*, 4<sup>e</sup> édition + MonLabXL, Édition ERPI Éducation, 2019.
- [3] G.L. Bradley, K.J. Smith, A. Franco et B. Marcheterre, *Calcul intégral*, Édition Erpi, 2002.
- [4] J. Marsden et A. Weinstein, *Calcul différentiel et intégral 2*, Modulo, Mont-Royal, 2000.

## Professeurs :

Section A : Noutchegueme Alain Didier, bureau 6211 (Pav. André-Aisenstadt),  
alain.didier.noutchegueme@umontreal.ca

Sections B et G : Foued Zitouni, bureau 5255 (Pav. André-Aisenstadt),  
foued.zitouni@umontreal.ca

## Travaux pratiques :

La liste des exercices sera disponible sur Studium avant les séances de travaux pratiques. Les étudiants qui préparent les exercices avant ces séances augmentent leur chance de bien réussir le cours.

## Périodes de disponibilité pour consultations individuelles :

Des périodes de consultations individuelles seront mises à votre disposition. Il est important de profiter de celles-ci pour poser des questions sur la matière du cours. L'horaire de ces périodes sera accessible via Studium.

### Informations supplémentaires :

- Date limite pour abandonner le cours sans frais. **23/01/2025**
- Date limite pour abandonner le cours (avec frais et mention « Abandon » sur le relevé de notes). **14/03/2025**
- Toute absence à une évaluation doit être motivée (par exemple avec le billet d'un médecin). À cet égard, un formulaire doit être rempli et acheminé au SAFIRE.
- L'examen intra n'a pas de reprise. En cas d'absence motivée (voir la procédure prévue par le règlement pédagogique), la note de l'examen final sera attribuée à l'intra.  
En cas d'absence motivée à l'examen final, un examen différé sera tenu. **Attention : un conflit d'horaire pour le final n'est pas suffisant pour obtenir le droit à un examen différé.** Prière d'avertir le plus tôt possible en cas de conflit d'horaire pour l'examen final.  
Les étudiant·e·s inscrit·e·s au Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH) désirant bénéficier de mesures d'accommodement aux examens (intra et final) sont prié·e·s de consulter le lien suivant pour connaître la procédure à suivre :  
<https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>
- L'étudiant surpris à plagier pourrait se voir attribuer un échec. L'étudiant est invité à consulter le site : [www.integrite.umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca).
- Des examens des années passées peuvent être consultés à la bibliothèque de mathématiques (2<sup>e</sup> étage du Pavillon André Aisenstadt).

### Autres dates importantes :

- Semaine de lecture : **lundi 3 mars au dimanche 9 mars 2025**
- Congé pascal : **vendredi 18 avril au lundi 21 avril 2025**
- Fin de la session : **30 avril 2025**

### Ressources d'aide au DMS et à l'UdeM :

N'hésitez pas à aller chercher de l'aide au besoin. Voici des ressources disponibles à l'Université de Montréal.

- Le centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) de l'Université de Montréal

<http://www.cscp.umontreal.ca>

La prise de rendez-vous et l'inscription à un premier rendez-vous se font entièrement en ligne à l'adresse suivante :

<https://monudem.umontreal.ca/.../Consultation%E2%80%A6>

- Le Programme Mieux-être de l'ASEQ. Ligne téléphonique ouverte 24 heures/7jours : 1 833 851-1363

Pour plus d'informations :

[https://www.aseq.ca/rte/fr/FA%C3%89CUM\\_Programmedaide\\_Programmedaide](https://www.aseq.ca/rte/fr/FA%C3%89CUM_Programmedaide_Programmedaide)

- N'hésitez pas à contacter votre TGDE ([tgdebac@dms.umontreal.ca](mailto:tgdebac@dms.umontreal.ca)) ou votre association étudiante ([aemsum@dms.umontreal.ca](mailto:aemsum@dms.umontreal.ca)) qui pourront vous guider.